

EIG
Société par actions simplifiée au capital de 1 250 000 euros
Siège social : 20 av André Prothin – Tour Europlaza – 92400 COURBEVOIE
382 879 625 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 945 920,19 euros de la manière suivante :

- Dividendes	900 000,00 euros
- Le solde, en totalité au compte « Autres réserves »	1 045 920,19 euros
Total	1 945 920,19 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que la totalité du dividende mis en distribution, soit 900 000 euros, n'est pas éligible à l'abattement de 40 %.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende Montant Brut	Revenus éligibles à abattement	Revenus non éligibles à abattement
2024	550 000.00 euros	0	550 000.00 euros
2023	400 000.00 euros	0	400 000.00 euros
2022	400 000.00 euros	0	400 000.00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 juin 2026 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Jérémie MINEAUX

EIG sas

EIG

20 avenue André Prothin
Tour Europlaza
92927 - PARIS LA DÉFENSE CEDEX
Tél : 01.47.56.05.41
Fax : 01.47.56.05.99

BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2025

A C T I F		Arrêté au 31/12/2025		31/12/2024
		Durée 12 mois		12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	16 190,00	-16 190,00		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs :	3 071 255,92	-1 765 389,43	1 305 866,49	1 028 592,20
Fonds Commercial	319 540,00		319 540,00	319 540,00
Autres	505 242,76	-12 000,00	493 242,76	623 987,76
Immobilisations Corporelles				
Constructions	639 515,47	-341 968,50	297 546,97	297 012,33
Installations techniques matériel et outillage	9 527,17	-8 600,27	926,90	1 066,35
Autres	3 639 286,74	-2 566 100,96	1 073 185,78	942 625,79
Immobilisations corporelles en cours	3 977,30		3 977,30	
Immobilisations Financières				
Participations	399,46		399,46	856,96
Autres titres Immobilisés	251,59		251,59	99,09
Prêts	605,00		605,00	605,00
Autres	192 763,23		192 763,23	179 114,21
TOTAL I	8 398 554,64	-4 710 249,16	3 688 305,48	3 393 499,69
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	452,56		452,56	452,56
En-cours de production (biens et services)	3 790,26		3 790,26	3 790,26
Marchandises	8 596,79		8 596,79	26 712,34
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 546,76		12 546,76	549,24
Créances d'exploitation				
Clients et comptes rattachés	1 277 359,33	-33 172,61	1 244 186,72	1 219 180,00
Autres créances	536 323,38		536 323,38	478 317,80
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	4 084 360,16		4 084 360,16	2 752 340,25
Disponibilités				
Disponibilités	753 708,11		753 708,11	872 149,55
TOTAL III	6 677 137,35	-33 172,61	6 643 964,74	5 353 492,00
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	393 816,45		393 816,45	394 907,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL IV	393 816,45		393 816,45	394 907,69
TOTAL GENERAL	15 469 508,44	-4 743 421,77	10 726 086,67	9 141 899,38

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Capital Capital Capital (dont versé : 1 250 000 €) Prime d'émission, de fusion, d'apport,... Prime d'émission Réserves statutaires et réglementées Réserve légale Autres reserves Report à nouveau Report à nouveau Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte) Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte) - - Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Provisions réglementées Droits des propriétaires (Commodats)		1 250 000,00	1 250 000,00
		4 100,00	4 100,00
		125 012,90	125 012,90
		3 452 628,54	
			2 802 122,45
		1 945 920,19	1 200 506,09
		987 866,47	499 884,00
	TOTAL I	7 765 528,10	5 881 625,44
	TOTAL II		
		92 405,00	228 251,40
Comptes de Liaison Comptes de Liaison Provisions pour risques et charges Provisions pour risques Provisions pour charges Provisions pour charges	TOTAL III	92 405,00	228 251,40
	TOTAL IV		
Fonds Dédiés Dettes Emprunts Obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes recus sur commandes en cours Avances et acomptes recus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations, comptes rattachés Autres dettes (d'exploitation) Autres dettes (d'exploitation)		63 133,75	184 154,98
		5 891,18	6 289,80
		628 382,73	859 627,75
		2 126 700,83	1 969 498,59
		13 935,08	10 427,42
	TOTAL V	2 838 043,57	3 029 998,54
		30 110,00	2 024,00
	TOTAL VI	30 110,00	2 024,00
TOTAL GENERAL		10 726 086,67	9 141 899,38

Compte de résultat

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises	1 014 196,03	6,02	940 773,64	6,40	73 422,39	7,80
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)	15 841 420,63	93,98	13 761 347,04	93,60	2 080 073,59	15,12
Chiffre d'affaires	16 855 616,66	100,00	14 702 120,68	100,00	2 153 495,98	14,65
Production stockée						
Production immobilisée	585 191,00	3,47	499 884,00	3,40	85 307,00	17,07
Subventions d'exploitation	34 777,27	0,21	18 546,00	0,13	16 231,27	87,52
Reprises/prov. & amort	139 961,28	0,83	72 241,94	0,49	67 719,34	93,74
Produits des cessions d'immobilisations	38 349,97	0,23			38 349,97	
Autres produits	26 202,23	0,16	27 358,14	0,19	-1 155,91	-4,23
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	17 680 098,41	104,89	15 320 150,76	104,20	2 359 947,65	15,40
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	835 381,96	4,96	787 880,07	5,36	47 501,89	6,03
Variation de stocks	18 115,55	0,11	-19 530,90	-0,13	37 646,45	-192,75
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	3 470 575,09	20,59	3 416 800,60	23,24	53 774,49	1,57
Impôts, taxes et versements assimilés	466 411,00	2,77	417 369,41	2,84	49 041,59	11,75
Salaires et traitements	6 409 896,49	38,03	5 789 596,65	39,38	620 299,84	10,71
Cotisations sociales	2 782 739,39	16,51	2 401 533,54	16,33	381 205,85	15,87
Dotation	880 365,39	5,22	665 540,62	4,53	214 824,77	32,28
Valeurs comptables des immobilisations cédées	4 655,45	0,03			4 655,45	
Autres charges	9 815,72	0,06	42,40	0,00	9 773,32	
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	14 877 956,04	88,27	13 459 232,39	91,55	1 418 723,65	10,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 802 142,37	16,62	1 860 918,37	12,66	941 224,00	50,58
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations	9 873,75	0,06	203,34	0,00	9 670,41	4 755,78
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	1,53	0,00			1,53	
Reprises/provisions						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P	18 123,61	0,11	53 630,12	0,36	-35 506,51	-66,21
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	27 998,89	0,17	53 833,46	0,37	-25 834,57	-47,99
Charges financières						
Charges financières	3 609,60	0,02	40 475,07	0,28	-36 865,47	-91,08
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	3 609,60	0,02	40 475,07	0,28	-36 865,47	-91,08
RESULTATS FINANCIERS	24 389,29	0,14	13 358,39	0,09	11 030,90	82,58
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	2 826 531,66	16,77	1 874 276,76	12,75	952 254,90	50,81
Produits exceptionnels	74 982,60	0,44	33 383,33	0,23	41 599,27	124,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	74 982,60	0,44	33 383,33	0,23	41 599,27	124,61
Charges exceptionnelles	562 965,07	3,34	508 449,00	3,46	54 516,07	10,72
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	562 965,07	3,34	508 449,00	3,46	54 516,07	10,72
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-487 982,47	-2,90	-475 065,67	-3,23	-12 916,80	2,72
Participation des salariés	285 259,00	1,69	200 181,00	1,36	85 078,00	42,50
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX	285 259,00	1,69	200 181,00	1,36	85 078,00	42,50
Impôts sur les bénéfices	107 370,00	0,64	-1 476,00	-0,01	108 846,00	-7 374,39
TOTAL X	107 370,00	0,64	-1 476,00	-0,01	108 846,00	-7 374,39
PRODUITS	17 783 079,90	105,50	15 407 367,55	104,80	2 375 712,35	15,42
CHARGES	15 837 159,71	93,96	14 206 861,46	96,63	1 630 298,25	11,48
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 945 920,19	11,54	1 200 506,09	8,17	745 414,10	62,09
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 945 920,19	11,54	1 200 506,09	8,17	745 414,10	62,09

ANNEXE LEGALE



SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Informations		
	Produites	Non Produites	
	Pages	N/S	N/A
ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS	X		
I REGLES ET METHODES COMPTABLES			
1. Changement de méthode			X
2. Dérogations			X
3. Méthodes d'évaluation et calcul des amortissements et provisions	X		
4. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle			X
II COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
Etat de l'actif immobilisé	X		
Etat des amortissements	X		
Ventilation du résultat et du report à nouveau			X
Etat des provisions	X		
Etat des échéances, des créances et des dettes	X		
<i>Informations et commentaires sur :</i>			
1. Produits à recevoir	X		
2. Charges à payer	X		
3. Charges et Produits constatés d'avance	X		
4. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
6. Réévaluation			X
7. Frais d'établissement			X
8. Frais de recherche appliquée et de développement			X
9. Fonds commercial.			X
10. Intérêts Immobilisés			X
11. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
12. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			X
13. Avance aux dirigeants			X
14. Composition du capital social.	X		
15. Parts bénéficiaires			X
III ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
Crédit Bail			X
Engagements financiers			X
Dettes garanties par des sûretés réelles			X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.			X
Liste des filiales et participations			X

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan clos le 31 Décembre 2025 et présenté avant répartition du résultat net totalise : 10 726 086.67 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, couvrant une période de 12 mois du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, dont le total des produits est de 17 783 079.9 Euros dégage un bénéfice de 1 945 920.19 Euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice.

La modification des CGV iG, entrée en vigueur au 1er janvier 2025, a permis une clarification à la fois de la base de calcul et de la notion de client. Cette évolution a permis d'augmenter le Chiffre d'affaires sur le périmètre de clients existants.

Sur le mois d'octobre 2025, EIG SAS a fait une nouvelle avance en compte courant à la SCI EIG d'un montant de 310 000 €. Ce montant sert à financer en partie le projet d'acquisition des locaux dans lesquels se situe l'agence EIG Sud Ouest à Bègles (33130), 2 Rue Marc Sangnier.

Changement de régime fiscal

L'exercice 2025 est le 5^e exercice impacté par les dispositifs fiscaux suivants :

- Le Crédit Impôt Recherche
- Le dispositif de l'IP BOX qui permet de soumettre à un taux réduit d'imposition de 10 % le résultat net portant sur la cession, la concession ou la sous-concession de licence d'exploitation portant sur certains droits de la propriété industrielle

Le logiciel iG module GRH est éligible à ces deux dispositifs

Cette année encore, EIG SAS a actionné un autre Crédit Impôt Recherche, le Crédit Impôt Innovation

Le logiciel iG Compta est éligible à ce dispositif

Il en ressort :

- Un impôt de 207 125 € (144 134 € en 2024)
- Des crédits d'impôts à hauteur de 99 755 € (145 610 € en 2024)

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n°2018-06.

L'application du règlement ANC 2022-06 constitue un changement de méthode et a été appliqué conformément à la réglementation. Les colonnes 12/2025 du bilan et du compte de résultat sont présentées conformément à l'ANC 2022-06 et les colonnes 12/2024 ne sont pas retraitées.

METHODES D'EVALUATION et CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

A – Immobilisations corporelles :

Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Concernant l'application du règlement ANC N°2014-03 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et du règlement ANC N°2014-03 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, la société a effectué une revue des actifs concernés et pris la décision de faire usage de la mesure de simplification pour les PME concernant les immobilisations non décomposables.

En conséquence les nouveaux règlements n'ont eu aucun impact sur les plans d'amortissements de l'entreprise.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------|
| - logiciels informatiques | L 1 an |
| - Aménagements, A.I.S.A. des locaux | L de 5 à 10 ans |
| - matériel de bureau et informatique | D/L de 3 ans à 5 ans |
| - matériel de transport | L de 3 à 5 ans |
| - mobilier de bureau | L de 5 à 10 ans |

B – Immobilisations incorporelles :

Conformément au règlement ANC N°2023-05, une partie des dépenses de logiciel sont immobilisées. Elles correspondent aux développements web de nos logiciels.

Les immobilisations incorporelles en cours d'un montant de 369 139€ correspondent aux coûts de développement des versions web.

Fiscalement, ces dépenses sont déduites de l'exercice 2025 sous forme d'amortissements dérogatoires.

C – Stocks :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

D – Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E – Provisions pour risques et charges :

Indemnité de fin de carrière :

Le montant de l'engagement en matière d'IFC au 31 décembre 2025 est de 737 295 € (677 066 € au titre des cadres et 60 229 € au titre des ETAMS).

Il tient compte des hypothèses suivantes :

- Taux de turn-over du personnel

	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans
Cadres	47%	27%	7%	22%
Non cadres	47%	27%	7%	22%

- Taux d'actualisation de 3.96 %
- Taux de croissance des salaires de 1 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans

Notre couverture auprès de MALAKOFF MEDERIC a été totalement soldé durant l'exercice 2022 pour couvrir les départs à la retraite de l'année.

Les provisions portées au bilan au titre des IFC s'établissent à 92 405 Euros.

Ce montant constitue notre couverture totale au 31 décembre 2025.

Les primes de départs à verser au cours des 10 prochains exercices concernent :

année départ	Nombre de salarié	Indemnités à verser
2026	3	185 633
2028	3	157 574
2029	4	106 686
2030	3	215 278
2031	1	23 966
2032	7	131 293
2033	3	66 152
2034	3	14 878
2035	4	28 530
Total général	27	929 990

Total des primes + charges à verser jusqu'au 31 décembre 2035 : 929 990 Euros.

F – Effectif :

EIG SAS comporte au 31 décembre 2025 un effectif de 120 ETP.

G – Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice 2025 est de 20 495 €

Immobilisations

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement	16 190.00		
Autres postes d' immobilisations incorporelles	3 302 159.70		1 102 070.60
Immobilisations incorporelles	3 318 349.70		1 102 070.60
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	593 622.81		46 269.09
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 844.69		
Install générales, agenc. et aménag. divers	162 941.03		53 792.50
Matériel de transport	600 757.26		199 325.93
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 618 013.17		250 480.21
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			3 977.30
Immobilisations corporelles	3 985 178.96		553 845.03
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	856.96		
Autres titres immobilisés	99.09		152.50
Prêts et autres immobilisations financières	179 719.21		20 269.02
Immobilisations financières	180 675.26		20 421.52
Total Général	7 484 203.92		1 676 337.15

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			16 190.00	
Autres postes d' immobilisations incorporelles		508 191.62	3 896 038.68	
Immobilisations incorporelles		508 191.62	3 912 228.68	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		376.43	639 515.47	
Install générales, agenc. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		317.52	9 527.17	
Install générales, agenc. et aménag. divers		3 508.98	213 224.55	
Matériel de transport		114 255.48	685 827.71	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		128 258.90	2 740 234.48	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			3 977.30	
Immobilisations corporelles		246 717.31	4 292 306.68	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation		457.50	399.46	
Autres titres immobilisés			251.59	
Prêts et autres immobilisations financières		6 620.00	193 368.23	
Immobilisations financières		7 077.50	194 019.28	
Total Général		761 986.43	8 398 554.64	

Amortissements

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	16 190.00			16 190.00
Autres postes d' immobilisations incorporelles	1 330 039.74	455 657.31	8 307.62	1 777 389.43
Immobilisations incorporelles	1 346 229.74	455 657.31	8 307.62	1 793 579.43
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui	296 610.48	45 734.45	376.43	341 968.50
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Installations techniques, matériel et outillage	8 778.34	139.45	317.52	8 600.27
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	63 956.44	14 490.05	3 508.98	74 937.51
Matériel de transport	292 049.69	105 799.98	110 177.34	287 672.33
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 083 079.54	248 093.18	139 837.04	2 203 491.12
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	2 744 474.49	414 257.11	254 217.31	2 916 669.73
Total Général	4 090 704.23	869 914.42	262 524.93	4 710 249.16

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d' immobilisations incorporelles	455 657.31				
Immobilisations incorporelles	455 657.31				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui	45 734.45				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Installations techniques, matériel et outillage	139.45				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	14 490.05				
Matériel de transport	105 799.98				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	248 093.18				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	414 257.11				
Total Général	869 914.42				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires	499 884.00	562 965.07	74 982.60	987 866.47
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées	499 884.00	562 965.07	74 982.60	987 866.47
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	228 251.40		135 846.40	92 405.00
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	228 251.40		135 846.40	92 405.00
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	26 836.51	10 450.98	4 114.88	33 172.61
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	26 836.51	10 450.98	4 114.88	33 172.61
Total Général	754 971.91	573 416.05	214 943.88	1 113 444.08
Dotations et reprises d'exploitation		10 450.98	139 961.38	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		562 965.07	74 982.60	
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Créances et Dettes

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	605.00		605.00
Autres immobilisations financières	192 763.23		192 763.23
Clients douteux ou litigieux	39 629.14	39 629.14	
Autres créances clients	1 237 730.19	1 237 730.19	
Personnel et comptes rattachés	16 883.86	2 683.86	14 200.00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices	139 366.00	139 366.00	
Etat, TVA	54 910.59	54 910.59	
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses	416.66	416.66	
Groupes et associés	314 107.91	314 107.91	
Débiteurs divers	10 638.36	10 638.36	
Charges constatées d'avance	393 816.45	393 816.45	
Total général	2 400 867.39	2 193 299.16	207 568.23
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements accordés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	2 293.88	2 293.88		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	60 839.87	60 839.87		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	628 382.73	628 382.73		
Personnel et comptes rattachés	968 455.85	968 455.85		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	748 324.29	748 324.29		
Etat, impôt sur les bénéfices	62 990.00	62 990.00		
Etat, TVA	298 360.46	298 360.46		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	48 570.23	48 570.23		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés	700.00	700.00		
Autres Dettes	13 235.08	13 235.08		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30 110.00	30 110.00		
Total général	2 862 262.39	2 862 262.39		
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	121 115.67			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

CHARGES A PAYER

(Decret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 681.77	384 397.55	482 652.00	103 963.04	
Dettes fiscales et sociales	959 334.15	749 429.19	622 556.00	561 156.58	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	11 589.74				
Total Général	1 176 605.66	1 133 826.74	1 105 208.00	665 119.62	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des Charges Constatées d'Avance	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	
charges d'exploitation	393 816.45	394 907.69	372 078.00	212 427.62	
Total Général	393 816.45	394 907.69	372 078.00	212 427.62	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 - Article 24-11)

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	CP 2025	Res 2025	QP du capital	CA 2025	
SCI EIG - SIREN 914 648 167 1er exercice clos	-29 213.00	-30 213.00	34.00	176 023.00	
Total Général	-29 213.00	-30 213.00	34.00	176 023.00	

PRODUITS A RECEVOIR

Produits a recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits a recevoir inclus dans les	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Créances clients et comptes rattachés	23 261.95	22 866.78	33 024.00	25 590.68	
Autres créances	8 560.36	114 181.00	113 812.00	66 578.49	
Valeurs mobilières de placement					
Total Général	31 822.31	137 047.78	146 836.00	92 169.17	

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits constatés d'Avance	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	
Produits constatés d'avance d'exploitation	30 110.00	2 024.00	23 835.00	12 366.90	
Subventions d'exploitation					
Total Général	30 110.00	2 024.00	23 835.00	12 366.90	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actionnaires	INITIAL				AUGMENTATION			FINAL			
	Nb de parts	%	Valeur Nominale	Valeur	Nb de parts	Valeur Nominale	Valeur	Nb de parts	%	Valeur Nominale	Valeur
ASSOCIATION EIG	896	51,03%	711,85	637 813			-	896	51,03%	711,85	637 813
SDS EIG	860	48,97%	711,85	612 187			-	860	48,97%	711,85	612 187
TOTAL	1 756			1 250 000	-		-	1 756			1 250 000



Société par actions simplifiée au capital de 1 250 000 d'euros
Siège social : 20 avenue André Prothin – tour Europlaza – 92400 COURBEVOIE
382 879 625 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 JUIN 2026 SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur, qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Il est précisé que les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06. Cette première application a entraîné des modifications de présentation et d'information, dont les éléments les plus significatifs sont indiqués ci-après dans la rubrique « examen des comptes et résultats ».

ACTIVITE DE LA SOCIETE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

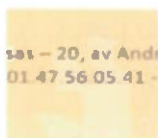
Modification des CGV iG

La modification des CGV iG, entrée en vigueur au 1er janvier 2025, a permis une clarification à la fois de la base de calcul et de la notion de client.

Pour rappel, l'assiette de calcul s'appuie désormais sur le total de la classe 6 en N-2. Les bases annexes sont également prises en compte (notamment les SCI et les CSE).

Les remises sont plafonnées à 30 % en cas d'utilisation partielle du logiciel.

1

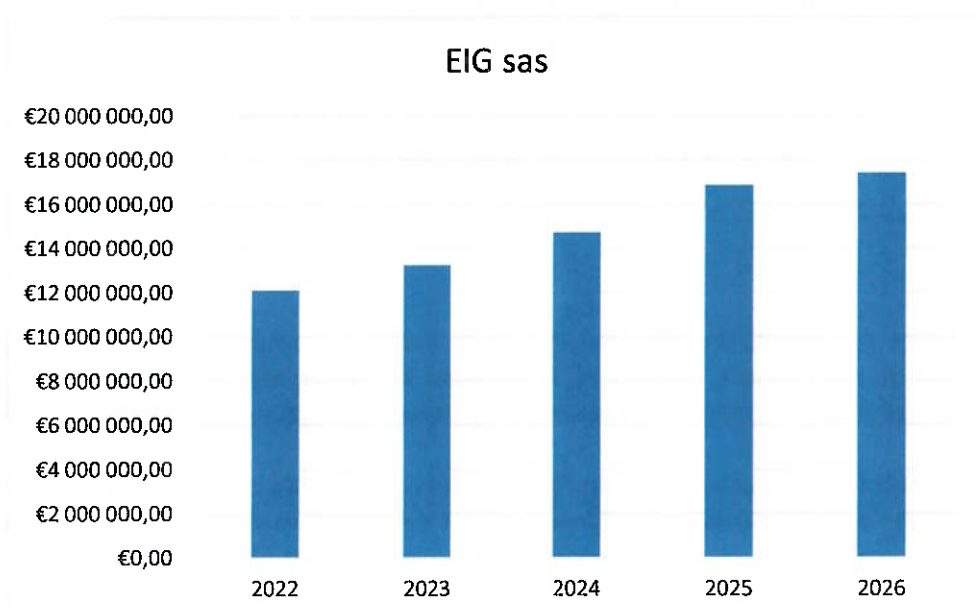


L'aide au poste est intégrée dans le calcul, et les déclarations s'effectuent désormais via un formulaire dédié, permettant une vérification systématique.
 Cette évolution a permis de générer environ 900 k€ de chiffre d'affaires supplémentaire sur le périmètre des clients existants.

ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

Le CA 2026 devrait augmenter d'environ 3,23 % par rapport à celui de 2025.

Exercices	2022	2023	2024	2025	2026
EIG sas	12 104 563,00 €	13 255 006,00 €	14 702 121,00 €	16 855 617,00 €	17 400 000,00 €



2

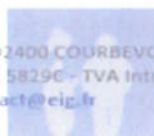
ÉVÉNEMENT IMPORTANT SURVENU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Mise en place d'une nouvelle organisation s'appuyant sur deux directions complémentaires, afin de piloter à la fois la performance des agences et la valeur de la base clients installée, avec pour objectifs la satisfaction client, l'excellence de nos salariés et un haut niveau de qualité.

- **La Direction Nationale des Agences & de l'Organisation Interne**, dont le rôle est de piloter l'exécution opérationnelle du réseau (8 agences) ainsi que l'organisation interne.
- **La Direction Performance & Qualité de la Base Installée**, chargée de développer le chiffre d'affaires et la marge sur la base installée, et de garantir l'excellence du service.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Nous n'avons identifié aucun risque ni incertitude particulier lié à nos activités.



ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

En 2025, la société eiG a consolidé son équipe dédiée à la recherche, en recrutant un nouveau salarié. Ce salarié a plus particulièrement en charge la mise en œuvre pratique des travaux de recherches menés en interne. Ainsi, nous avons été en mesure de consolider les acquis des précédents exercices. Ce recrutement ayant montré tout son intérêt, il est prévu de le rendre permanent en 2026.

Comme prévu, un article portant sur le travail théorique dans le cadre du projet LetITIA a été rédigé. La procédure de publication a été initiée, ainsi qu'un dépôt de brevet dans le cadre du même projet. La procédure de dépôt de brevet nécessitant qu'aucune publication portant sur le sujet ne soit réalisée avant l'émission du numéro de dépôt de brevet (première étape de validation), l'article attend pour entamer la phase de validation l'émission de ce numéro. Avec l'aide du cabinet qui nous assiste dans ces démarches, il est prévu que ce numéro soit émis au début de l'année 2026. Dès ce numéro émis, l'article pourra entamer la phase de validation. De même, si l'émission du numéro de dépôt est relativement rapide, la validation complète peut prendre deux ans après l'obtention du numéro de dépôt. Seul l'obtention du numéro de dépôt est nécessaire pour publier sur le sujet breveté, il n'est pas nécessaire d'attendre que l'intégralité du processus soit achevé.

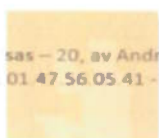
Toujours concernant LetITIA, la mise en œuvre pratique a été initiée, l'équipe de développement ayant réalisé le travail pour l'intégrer dans le logiciel de comptabilité iG. Le système est donc désormais prêt à être mis à disposition. Ceci permettra non seulement d'offrir un nouveau service aux utilisateurs, mais également permettra de réaliser une analyse des réactions concrètes de ce système en utilisation réelle.

Nous avons thésaurisé sur le travail réalisé dans ce projet pour l'étendre au cas du rapprochement bancaire. Le rapprochement bancaire constitue une opération très proche du lettrage comptable : il s'agit non plus de s'assurer du bon accord entre débits et crédits dans un compte donné, mais de s'assurer du bon accord entre les livres comptables et les mouvements bancaires. Si cette opération se rapproche de ce qui a déjà été réalisé dans le cadre de LetITIA, elle présente tout de même des spécificités qui nous ont conduit à faire évoluer notre système d'intelligence artificielle afin qu'il puisse s'adapter au mieux à ce nouveau cas. Cela constitue ainsi une étape pour rendre notre système applicable à un plus grand nombre de sujets.

L'année 2025 nous a également permis de diversifier les thématiques de recherche. Ainsi, nous avons lancé un travail sur l'analyse de la saisonnalité des budgets pour automatiser l'établissement de budgets prévisionnels. Le système analyse plusieurs années de budget pour en inférer des tendances saisonnières. À partir de ces inférences, il propose un budget prévisionnel basé sur cette analyse. Par ailleurs, le contrôle budgétaire a aussi une phase consistant à analyser la saisonnalité. Ainsi, le travail réalisé sur les budgets prévisionnels pourra être généralisé au contrôle budgétaire pour la projection à fin d'année.

Par ailleurs, nous avons de plus entamé des expérimentations avec LLM disponibles, notamment dans l'objectif de mettre en place des assistants par *chatbots*. En mettant en place un cadre logiciel permettant au LLM d'accéder de manière sécurisée aux données des utilisateurs, nous envisageons de mettre en œuvre un assistant intelligent avancé, qui permettra d'aider à des analyses fines.

Nos objectifs pour l'année 2026 consistent à densifier nos activités de recherche : continuer à étendre la technologie d'intelligence créée dans le cadre du projet LetITIA, afin de pouvoir l'appliquer à un nombre toujours plus important de cas concrets. Particulièrement, un travail a été initié sur la question de la vérification de paye, ce qui doit nous conduire à rendre le système toujours plus généraliste. De plus, nous prévoyons un effort important dans la mise en œuvre d'agents conversationnels au sein des différents logiciels proposés par eiG, dans un but d'assistance des utilisateurs. Nous prévoyons de plus un important travail méthodologique visant à maximiser nos capacités à aborder des sujets diversifiés et notre efficacité à proposer de nouvelles approches sur ces sujets.



EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

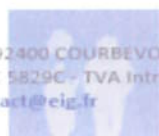
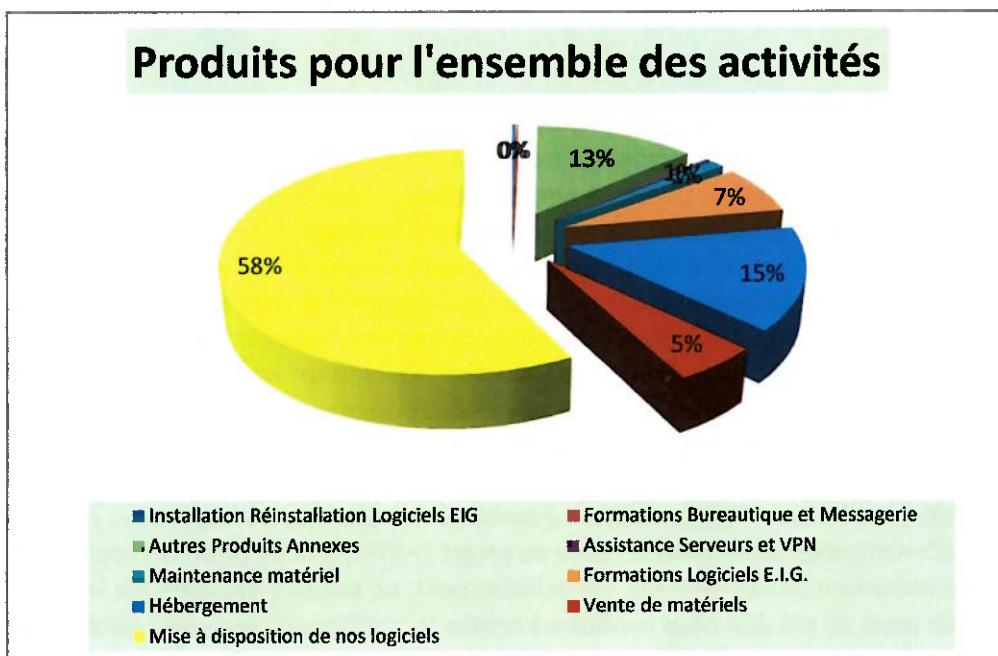
Nous allons vous présenter les grandes lignes des comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Notre chiffre d'affaires s'établit à 16 855 617€. Il est en augmentation de 2 153 496 € soit 14.65%.

Répartition par activité du Chiffre d'Affaires 2025

Afin de vous informer au mieux sur la situation de notre entreprise au 31 décembre 2025, nous vous présentons les chiffres d'affaires par activité pour les deux derniers exercices.

	2025		2024	Variations
Rétrocessions	2 883	0,02%	2 556	12,78%
Installation Réinstallation Logiciels EIG	47 101	0,28%	50 717	-7,13%
Formations Bureautique et Messagerie	22 000	0,13%	22 600	-2,65%
Autres Produits Annexes	2 218 232	13,16%	1 711 303	29,62%
Assistance Serveurs et VPN	66 725	0,40%	71 713	-6,95%
Maintenance matériel	198 150	1,18%	212 425	-6,72%
Formations Logiciels E.I.G.	1 213 935	7,20%	1 272 890	-4,63%
Hébergement	2 488 929	14,77%	2 168 461	14,78%
Vente de matériels	879 159	5,22%	940 774	-6,55%
Mise à disposition de nos logiciels	9 718 503	57,66%	8 248 682	17,82%
Chiffre d'affaires total	16 855 617	100,00%	14 702 121	14,65%



Les autres produits d'exploitation, constitués de la production immobilisée, des subventions d'exploitation, des reprises de provisions, des cessions d'immobilisations et des autres produits, s'élèvent à 824 482 € contre 618 030 € en 2024 soit une augmentation de 206 452 €.

Ces « autres produits » appellent les commentaires suivants :

- Production immobilisée 585 k€

La constitution de ce poste s'explique par le transfert des salaires du service Développement liés à la mise en place des logiciels développés en interne.

En 2025, la production immobilisée concerne uniquement les charges de personnel intervenu sur la comptabilité web, le budget web, facturation web et indicateurs dsn.

- Subventions d'exploitation 35 k€

Ce poste est constitué des subventions attribuées par l'ANR pour les projets éO à hauteur de 34 k€

- Reprises sur amortissements et provisions 140 k€

Ce poste comprend :

- ⇒ Une reprise de la provision retraite de 135 k€
- ⇒ Une reprise sur la provision client de 4 k€

On rappelle que la suppression de la technique des transferts de charges a pour conséquence de présenter ce montant en moins dans les frais de personnel

En 2024 ce montant figure dans les produits au niveau des reprises sur amortissement et provisions pour 59 k€

- Produits des cessions d'immobilisations 38 k€

Avec l'application du règlement ANC 2022-06 ce poste n'est plus en résultat exceptionnel mais dans le résultat d'exploitation

En 2024 ce montant figure dans les produits exceptionnels pour 33 k€

Il correspond au prix de cession de 8 véhicules

- Autres produits 26 k€

Ce poste comprend principalement les prestations d'assistance administrative dispensées au groupe (l'Association EIG pour un montant de 17 k€ par an et Fonds de dotation EIG pour 1k€) et la refacturation des locaux de Courbevoie à l'Association EIG (7 k€).

Les principales charges d'exploitation de l'entreprise ont évolué de la façon suivante :

Postes	31/12/2025	31/12/2024	variation	% variation
Achats de marchandises	835 382	787 880	47 502	6,03%
Variation de stocks	18 116	- 19 531	37 646	-192,75%
Autres achats et charges externes	3 470 575	3 416 801	53 774	1,57%
Impôts, taxes et versements assimilés	466 411	417 369	49 042	11,75%
salaires et traitements	6 409 896	5 789 597	620 300	10,71%
Charges sociales	2 782 739	2 401 534	381 206	15,87%
Dotation	880 365	665 541	214 825	32,28%
Valeurs comptables des immobilisations cédées	4 655	-	4 655	NA
Autres charges	9 816	42	9 773	23050,28%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	14 877 956	13 459 232	1 418 724	10,54%



- Les achats de marchandises : +48 k€

L'augmentation constatée sur ce poste est due à la hausse des ventes de licences éO (pyxistem, BCB et avt comptabilisées en 2024 dans les achats de fournitures informatiques

- La variation de stock : +38 k€

Le stock de marchandises a diminué en 2025 passant de 27 k€ au 31/12/2024 à 9 k€.

- Les autres charges externes : +54 k€

Les charges externes sont restées stables par rapport à 2024 (+ 2%) et sont principalement constituées par :

- Les coûts d'électricité 17 k€ (30 k€ en 2024)
- Les achats de fournitures informatiques 136 k€ (242k€ en 2024) ; il s'agit des licences et contrats nécessaires au fonctionnement des logiciels éO (contrat 4 D et icanopee)
- Les loyers 746 k€ (721 k€ en 2024) constitués de :
 - o le loyer du data center 81 k€ (74 k€ en 2024)
 - o le loyer du siège 283 k€ le loyer étant passé de 407 k€ à 420 k€ ; nous avons fait le choix de le lisser sur 6 ans
- les charges locatives 160 k€ (114 k€ en 2024) qui comprend également les charges du RIE
- La maintenance des matériels et logiciels 171 k€ (150 k€ en 2024) qui comprend le contrat de maintenance du firewall FortiGate souscrit auprès de Endexar
- Les abonnements 102 k€ (53 k€ en 2024) qui comprennent les coûts du CRM Hubspot dont la mise en place débutée en 2024 se poursuit et les abonnements informatiques 863 k€ (817 k€ en 2024) dont microsoft représente 50%
- Les honoraires 84 k€ (88 k€ en 2024) :
 - o Honoraires d'accompagnement 21 k€ (26 k€ en 2024) qui comprend les honoraires du prestataire qui nous accompagne pour les dossiers de Crédit d'Impôt Recherche
 - o Honoraires d'avocats 42 k€ (39 k€ en 2024) pour l'accompagnement en droit social et en droit des sociétés
 - o Honoraires du CAC 20 k€ (20 k€ en 2024)
- Les coûts liés aux déplacements 324 k€ (303 k€ en 2024) et aux réceptions 98 k€ (103 k€ en 2024)
- Les frais de réseau telecom 182 k€ (171 k€ en 2024) essentiellement lié au logiciel permettant de gérer la boucle d'appel facturé qui est dorénavant géré sur teams qui a remplacé Orange
- Les prestations d'assistance 306 k€ (345 k€ en 2024) : s'explique par :
 - o Les prestations diverses 180 k€ (150 k€ en 2024) constituées des prestations de notre consultant Romain HUGO et à la mise en place de l'outil ticketing (28 k€)
 - o Les prestations d'accompagnement 21 k€ (71 k€ en 2024) qui comprend les coûts liés au paramétrage du CRM (8 k€)
 - o Les prestations d'assistance 75 k€ (102 k€ en 2024) constitués des coûts liés à l'accompagnement dans le suivi des process en agence par Wavestone et au recours aux prestataires pour supporter le service ingénierie (Trax, Etixis, Endexar)

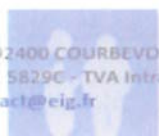
6

- Les impôts et taxes : +49 k€

La charge de CVAE s'élève à 39 k€ (33 k€ en 2024) dues à une nouvelle contribution à verser

La charge de CFE s'élève à 43 k€ (37 k€ en 2024) l'augmentation portant principalement sur Courbevoie

La taxe foncière s'élève à 52 k€ (43 k€ en 2024)



- Salaires et charges sociales : + 1 002 k€

Les salaires et charges sociales ont fortement augmenté cette année.

Cela s'explique par :

- L'augmentation des charges de salaires +609 k€ qui s'explique par l'évolution de l'effectif et l'augmentation des salaires de 1% en moyenne
- La provision pour congés payés + 44 k€
- Le forfait social sur la participation +17 k€
- La formation des salariés +46 k€ (53 k€ en 2025 contre 7 k€ en 2024)

Les changements induits par la suppression de la technique des transferts de charges a impacté ce poste à hauteur de 101 k€ correspondant aux remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025 (59 k€ en 2024)

- Dotations aux amortissements et provisions : +215 k€

⇒ Amortissements

Cette année 2025, les principales variations portent sur :

- Nos logiciels internes (amortissements de 412 k€ contre 254 k€ en 2024 soit +159 k€)
 - Les logiciels compta web et indicateurs DSN valorisés à 716 k€ et mis en service 2025 ont généré un amortissement de 97 k€
 - On notera également que la TUP de EIG Santé au 01/01/2021 a entraîné l'immobilisation du logiciel éO Desktop pour un montant de 82 216 € qui a donné lieu à une dotation non déductible fiscalement en 2025 de 16 k€ comme en 2024.
- Le renouvellement des serveurs d'hébergement pour 176 k€ a entraîné une charge d'amortissement de 23 k€
- L'acquisition de 9 véhicules +18 k€

⇒ Provisions

La provision pour clients douteux est dotée à hauteur de 10 k€

- Valeurs comptables des immobilisations cédées 5 k€

Avec l'application du règlement ANC 2022-06 ce poste n'est plus en résultat exceptionnel mais dans le résultat d'exploitation

En 2024 ce montant figure dans les charges exceptionnelles pour 6 k€

Il correspond à la cession de 8 véhicules

- Autres charges : + 10 k€

Ce poste est impacté par une perte irrécouvrable sur les clients douteux de 10 k€.

Le résultat d'exploitation fait ressortir un bénéfice d'exploitation de 2 802 142 euros (1 860 918 € en 2024)

Le résultat financier est bénéficiaire de 24 389 € (13 358 € en 2024)

Les charges financières sont constituées des intérêts de l'emprunt souscrit auprès du LCL et des escomptes accordés aux clients ;

En 2024, la SCI EIG a dégagé un bénéfice constaté dans les comptes 2025 de EIG SAS pour un montant de 9 267 €

Cette année, EIG SAS a placé son argent sur des CAT et des SICAV ; les produits sont les intérêts reçus sur les CAT arrivés à échéance dans l'année.



Le résultat courant avant impôt s'élève à 2 826 532 € (1 874 277 € en 2024)

Le résultat exceptionnel est déficitaire de – 487 982 € (- 475 066 € en 2024)

Cette année les opérations exceptionnelles sont alimentées uniquement par les amortissements dérogatoires (dotation de 563 k€ et reprise de 75 k€)

Le résultat net de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 1 945 920 € (1 200 506 € en 2024) après impôt sur les bénéfices de 107 370 € (- 1 476 € en 2024)

Il faut préciser que l'exercice 2025 est le 5^e exercice impacté par les dispositifs fiscaux suivants :

- Le Crédit Impôt Recherche
- Le dispositif de l'IP BOX qui permet de soumettre à un taux réduit d'imposition de 10 % le résultat net portant sur la cession, la concession ou la sous-concession de licence d'exploitation portant sur certains droits de la propriété industrielle

Le logiciel iG module GRH est éligible à ces deux dispositifs

En 2023, nous avons actionné un autre Crédit Impôt Recherche, le Crédit Impôt Innovation
Le logiciel iG Compta est éligible à ce dispositif

Il en ressort :

- Un impôt de 207 125 € (144 134 € en 2024)
- Des crédits d'impôts à hauteur de 99 755 € (145 610 € en 2024)

COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT D'EIG SAS.

Actionnaires	Depuis le :	Capital détenu	Actions détenues	En %
Association EIG	01/01/1991	637 813	896,00	51,03%
Société des salariés d'EIG sas	10/12/2013	612 187	860,00	48,97%
Totaux		1 250 000,00	1 756,00	100,00%

8

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pour mémoire, la société détient 34% du capital de la SCI EIG (20, avenue André Prothin – 92400 COURBEVOIE).

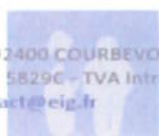
Chiffre d'affaires : 176 023 €

Résultat net au 31.12.2025 : -30 213 €

Par ailleurs, la société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS :

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :



Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-6 du code de commerce)												
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	228					33	566					687
Montant total des factures concernées TTC	371 009,38	36 155,12	14 751,79		784,67	51 691,58	831 954,01	172 351,23	119 819,09	51 832,10	38 511,81	382 514,23
% du montant total des achats TTC de l'exercice	7,24%	0,71%	0,29%	0,00%	0,02%	1,01%						
% du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							4,17%	0,86%	0,60%	0,26%	0,19%	1,92%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												42
Montant total des factures exclues TTC												39 629,14
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. com. art. L. 441-10, I ou art. L. 441-11)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : à réception de la facture					Délais contractuels : 30 jours date facture						
	Délais légaux : (préciser)					Délais légaux : (préciser)						

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 945 920.19 euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 945 920.19 euros tel qu'il suit :

- Dividendes.	900 000,00 euros
- Le solde, en totalité au compte « Autres réserves ».	1 045 920,19 euros
Total	1 945 920,19 euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

9

<i>Exercices</i>	<i>Dividendes Montant Brut</i>	<i>Revenus éligibles à abattement</i>	<i>Revenus non éligibles à abattement</i>
2024	550 000,00 euros	0,00 euros	550 000,00 euros
2023	400 000,00 euros	0,00 euros	400 000,00 euros
2022	400 000,00 euros	0,00 euros	400 000,00 euros

PROPOSITION DE VARIATION DU PRIX DE L'ACTION.

Je propose que la nouvelle valeur de l'action soit à 3 910€ soit une augmentation de 28.62%.

OBSERVATIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Le Comité social et économique n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2312-18 du Code du travail.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 40 119 euros.



MONTANT DES PRETS A MOINS DE DEUX ANS CONSENTIS PAR LA SOCIETE A TITRE ACCESSOIRE A SON ACTIVITE PRINCIPALE

Néant.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article, conclues, le cas échéant, au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'elles sont relatées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous précisons qu'aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration (pour mémoire, les mandats des CAC titulaire et suppléant arriveront à échéance lors de l'AGOA qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026).

REMUNERATION DU PRESIDENT

Nous vous proposons de statuer sur ce point.

MANDATS DES MEMBRES DU COMITE D'ORIENTATION

10

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article 15 des statuts, la Société est dotée d'un Comité d'orientation composé ainsi qu'il suit :

« Le Comité d'orientation est composé de 8 (huit) à 27 (vingt-sept) membres. Associés ou non de la Société, ils sont désignés par décision des associés prise à la majorité des voix des associés ou, le cas échéant, par l'associé unique, étant précisé que :

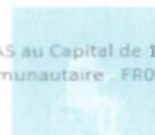
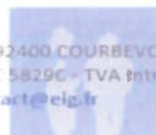
- tous les administrateurs de l'association EIG, s'ils donnent leur accord, sont de droit membres du Comité d'orientation tant qu'ils restent administrateurs de ladite association,*
- chaque associé de la Société autre que l'association EIG désigne trois représentants qui siègeront également comme membres du Comité d'orientation. »,*

Les mandats des membres du Comité d'Orientation arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, nous vous proposons de nommer les nouveaux administrateurs de l'association EIG en qualité de membres du Comité d'orientation, jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029 étant toutefois précisé que, conformément aux dispositions statutaires, cette durée ne saurait excéder, pour lesdits membres issus du Conseil d'administration de l'association EIG, la durée de leur mandat au sein dudit Conseil d'administration.

Ainsi, le Comité d'orientation de la société EIG SAS serait composé ainsi qu'il suit :

1-les membres du conseil d'administration de l'association EIG actuellement en fonction, savoir :

Echéance : issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029



EIG NORD

Monsieur BRULARD Alain	ACIS	59000 LILLE
Monsieur DEMORY Dominique	URIOPSS NORD	59000 LILLE
Monsieur CABOCHE Romain	ASRL	59000 LILLE

EIG CENTRE OUEST

Madame L'HUISSIER Elodie	APEI Sablé Solesmes	72300 SABLE SUR SARTHE
Madame ESNAULT Léa	Marguerite Guerin	61500 SEES

EIG SUD OUEST

Monsieur DARIEUTORT Sullivan	ARI	33015 BORDEAUX
Monsieur BLANCHET Fabien	TREMPIN 17	17100 SAINTES

EIG VAL DE SEINE

Monsieur PROISY Mathieu	IFAC	92600 ASNIERES
Madame DRACIUS Cécile	JEAN COXTET	75010 PARIS
Monsieur LAKOMY Stéphane	IES	78280 GUYANCOURT

EIG MASSIF CENTRAL

Monsieur LABORDE Nicolas	ALTHEA	24200 SARTLAT
Monsieur CANCE Julien	ALDP	87170 ISLE

EIG SUD EST

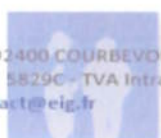
Monsieur LENEVEU Jérôme	ADVSEA	84000 AVIGNON
Monsieur GEBEL DE GEBHARDT Fabien	L'OLIVIER	84170 MONTEUX

EIG RHONE ALPES

Madame COMBE-LEMOIS Nadège	APAJH Savoie	73160 COGNIN
Monsieur ROSTAING Gregory	ESPOIR 74	74000 ANNECY

EIG GRAND EST

Madame DROZ BARTHOLET Armelle	APEI Moselle	57245 PELTRE
Madame GENIN Murielle	ADDSEA	25000 BESANCON



Collège des Personnes Qualifiées cooptées par l'Assemblée Générale de l'Association EIG le 3 juin 2026 :
NEANT

Etant précisé que Marie Louise GUINAMANT et Jacky GAVARD, ayant atteint la limite d'âge ne peuvent plus faire partie du Comité d'Orientation mais sont toujours membres du Conseil d'Administration de l'Association.

2- les 3 représentants de la SAS SdS EIG, savoir :

Madame Merryem BENHARI :

Echéance : issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029

Monsieur Hervé PETIT

Echéance : issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029

Monsieur Yannick JOUANNE :

Echéance : issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2029

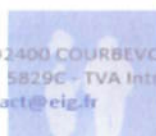
CONCLUSION

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au Président de la société quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes auquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président,
Jérémie MINEAUX

12





Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Adrien MOLENDI – Damien VALLEE

www.slgexpertise.fr – accueil@slgexpertise.fr

EIG SAS

SAS au capital de 1 250 000 €

Siège social : 20 avenue André Prothin – Tour Europlaza

92927 – PARIS LA DEFENSE

SIREN 382 879 625

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS EIG relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS EIG à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d’émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus :

Nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note Faits caractéristiques de l’exercice de l’Annexe au bilan et au compte de résultat, concernant le Crédit d’Impôt Recherche, le dispositif IP BOX, le crédit d’impôt innovation et sur la note « Règles et méthodes comptables » de l’annexe, qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des produits.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l’établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d’évaluer la capacité de la SAS EIG à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'orientation.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marcq-en-Barœul
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SLG EXPERTISE

Signé par Arnaud Bernard
Le 29 mai 2026



doc_MonL
tx_aVmWvADkrKyO

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EIG sas

EIG

20 avenue André Prothin
Tour Europlaza
92927 - PARIS LA DÉFENSE CEDEX
Tél : 01.47.56.05.41
Fax : 01.47.56.05.99

BILAN COMPTABLE

EXERCICE 2025

A C T I F		Arrêté au 31/12/2025		31/12/2024
		Durée 12 mois		12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	16 190,00	-16 190,00		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs :	3 071 255,92	-1 765 389,43	1 305 866,49	1 028 592,20
Fonds Commercial	319 540,00		319 540,00	319 540,00
Autres	505 242,76	-12 000,00	493 242,76	623 987,76
Immobilisations Corporelles				
Constructions	639 515,47	-341 968,50	297 546,97	297 012,33
Installations techniques matériel et outillage	9 527,17	-8 600,27	926,90	1 066,35
Autres	3 639 286,74	-2 566 100,96	1 073 185,78	942 625,79
Immobilisations corporelles en cours	3 977,30		3 977,30	
Immobilisations Financières				
Participations	399,46		399,46	856,96
Autres titres Immobilisés	251,59		251,59	99,09
Prêts	605,00		605,00	605,00
Autres	192 763,23		192 763,23	179 114,21
TOTAL I	8 398 554,64	-4 710 249,16	3 688 305,48	3 393 499,69
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements	452,56		452,56	452,56
En-cours de production (biens et services)	3 790,26		3 790,26	3 790,26
Marchandises	8 596,79		8 596,79	26 712,34
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 546,76		12 546,76	549,24
Créances d'exploitation				
Clients et comptes rattachés	1 277 359,33	-33 172,61	1 244 186,72	1 219 180,00
Autres créances	536 323,38		536 323,38	478 317,80
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	4 084 360,16		4 084 360,16	2 752 340,25
Disponibilités				
Disponibilités	753 708,11		753 708,11	872 149,55
TOTAL III	6 677 137,35	-33 172,61	6 643 964,74	5 353 492,00
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	393 816,45		393 816,45	394 907,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL IV	393 816,45		393 816,45	394 907,69
TOTAL GENERAL	15 469 508,44	-4 743 421,77	10 726 086,67	9 141 899,38

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
		Durée 12 mois	12 mois
Capital Capital Capital (dont versé : 1 250 000 €) Prime d'émission, de fusion, d'apport,... Prime d'émission Réserves statutaires et réglementées Réserve légale Autres reserves Report à nouveau Report à nouveau Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte) Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte) - - Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées Provisions réglementées Droits des propriétaires (Commodats)		1 250 000,00	1 250 000,00
		4 100,00	4 100,00
		125 012,90	125 012,90
		3 452 628,54	
			2 802 122,45
		1 945 920,19	1 200 506,09
		987 866,47	499 884,00
	TOTAL I	7 765 528,10	5 881 625,44
	TOTAL II		
		92 405,00	228 251,40
Comptes de Liaison Comptes de Liaison Provisions pour risques et charges Provisions pour risques Provisions pour charges Provisions pour charges			
	TOTAL III	92 405,00	228 251,40
Fonds Dédiés			
	TOTAL IV		
Dettes Emprunts Obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes recus sur commandes en cours Avances et acomptes recus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations, comptes rattachés Autres dettes (d'exploitation) Autres dettes (d'exploitation)		63 133,75	184 154,98
		5 891,18	6 289,80
		628 382,73	859 627,75
		2 126 700,83	1 969 498,59
		13 935,08	10 427,42
	TOTAL V	2 838 043,57	3 029 998,54
Comptes de régularisation Produits constatés d'avance Produits constatés d'avance Ecarts de conversion Passif			
		30 110,00	2 024,00
	TOTAL VI	30 110,00	2 024,00
TOTAL GENERAL		10 726 086,67	9 141 899,38

Compte de résultat

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises	1 014 196,03	6,02	940 773,64	6,40	73 422,39	7,80
Production vendue (biens)						
Production vendue (services)	15 841 420,63	93,98	13 761 347,04	93,60	2 080 073,59	15,12
Chiffre d'affaires	16 855 616,66	100,00	14 702 120,68	100,00	2 153 495,98	14,65
Production stockée						
Production immobilisée	585 191,00	3,47	499 884,00	3,40	85 307,00	17,07
Subventions d'exploitation	34 777,27	0,21	18 546,00	0,13	16 231,27	87,52
Reprises/prov. & amort	139 961,28	0,83	72 241,94	0,49	67 719,34	93,74
Produits des cessions d'immobilisations	38 349,97	0,23			38 349,97	
Autres produits	26 202,23	0,16	27 358,14	0,19	-1 155,91	-4,23
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	17 680 098,41	104,89	15 320 150,76	104,20	2 359 947,65	15,40
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	835 381,96	4,96	787 880,07	5,36	47 501,89	6,03
Variation de stocks	18 115,55	0,11	-19 530,90	-0,13	37 646,45	-192,75
Achat de matières premières et autres						
Autres achats et charges externes	3 470 575,09	20,59	3 416 800,60	23,24	53 774,49	1,57
Impôts, taxes et versements assimilés	466 411,00	2,77	417 369,41	2,84	49 041,59	11,75
Salaires et traitements	6 409 896,49	38,03	5 789 596,65	39,38	620 299,84	10,71
Cotisations sociales	2 782 739,39	16,51	2 401 533,54	16,33	381 205,85	15,87
Dotation	880 365,39	5,22	665 540,62	4,53	214 824,77	32,28
Valeurs comptables des immobilisations cédées	4 655,45	0,03			4 655,45	
Autres charges	9 815,72	0,06	42,40	0,00	9 773,32	
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	14 877 956,04	88,27	13 459 232,39	91,55	1 418 723,65	10,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 802 142,37	16,62	1 860 918,37	12,66	941 224,00	50,58
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III						
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN						
Produits financiers						
Produits financiers de participations	9 873,75	0,06	203,34	0,00	9 670,41	4 755,78
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	1,53	0,00			1,53	
Reprises/provisions						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P	18 123,61	0,11	53 630,12	0,36	-35 506,51	-66,21
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	27 998,89	0,17	53 833,46	0,37	-25 834,57	-47,99
Charges financières						
Charges financières	3 609,60	0,02	40 475,07	0,28	-36 865,47	-91,08
Autres charges financières						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	3 609,60	0,02	40 475,07	0,28	-36 865,47	-91,08
RESULTATS FINANCIERS	24 389,29	0,14	13 358,39	0,09	11 030,90	82,58
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	2 826 531,66	16,77	1 874 276,76	12,75	952 254,90	50,81
Produits exceptionnels	74 982,60	0,44	33 383,33	0,23	41 599,27	124,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	74 982,60	0,44	33 383,33	0,23	41 599,27	124,61
Charges exceptionnelles	562 965,07	3,34	508 449,00	3,46	54 516,07	10,72
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	562 965,07	3,34	508 449,00	3,46	54 516,07	10,72
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-487 982,47	-2,90	-475 065,67	-3,23	-12 916,80	2,72
Participation des salariés	285 259,00	1,69	200 181,00	1,36	85 078,00	42,50
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX	285 259,00	1,69	200 181,00	1,36	85 078,00	42,50
Impôts sur les bénéfices	107 370,00	0,64	-1 476,00	-0,01	108 846,00	-7 374,39
TOTAL X	107 370,00	0,64	-1 476,00	-0,01	108 846,00	-7 374,39
PRODUITS	17 783 079,90	105,50	15 407 367,55	104,80	2 375 712,35	15,42
CHARGES	15 837 159,71	93,96	14 206 861,46	96,63	1 630 298,25	11,48
SOLDE INTERMÉDIAIRE	1 945 920,19	11,54	1 200 506,09	8,17	745 414,10	62,09
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 945 920,19	11,54	1 200 506,09	8,17	745 414,10	62,09

ANNEXE LEGALE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Documents	Informations		
	Produites	Non Produites	
	Pages	N/S	N/A
ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS	X		
I REGLES ET METHODES COMPTABLES			
1. Changement de méthode			X
2. Dérogations			X
3. Méthodes d'évaluation et calcul des amortissements et provisions	X		
4. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle			X
II COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT			
Etat de l'actif immobilisé	X		
Etat des amortissements	X		
Ventilation du résultat et du report à nouveau			X
Etat des provisions	X		
Etat des échéances, des créances et des dettes	X		
<i>Informations et commentaires sur :</i>			
1. Produits à recevoir	X		
2. Charges à payer	X		
3. Charges et Produits constatés d'avance	X		
4. Charges à répartir sur plusieurs exercices			X
5. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
6. Réévaluation			X
7. Frais d'établissement			X
8. Frais de recherche appliquée et de développement			X
9. Fonds commercial.			X
10. Intérêts Immobilisés			X
11. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
12. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			X
13. Avance aux dirigeants			X
14. Composition du capital social.	X		
15. Parts bénéficiaires			X
III ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS			
Crédit Bail			X
Engagements financiers			X
Dettes garanties par des sûretés réelles			X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société.			X
Liste des filiales et participations			X

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan clos le 31 Décembre 2025 et présenté avant répartition du résultat net totalise : 10 726 086.67 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, couvrant une période de 12 mois du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, dont le total des produits est de 17 783 079.9 Euros dégage un bénéfice de 1 945 920.19 Euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice.

La modification des CGV iG, entrée en vigueur au 1er janvier 2025, a permis une clarification à la fois de la base de calcul et de la notion de client. Cette évolution a permis d'augmenter le Chiffre d'affaires sur le périmètre de clients existants.

Sur le mois d'octobre 2025, EIG SAS a fait une nouvelle avance en compte courant à la SCI EIG d'un montant de 310 000 €. Ce montant sert à financer en partie le projet d'acquisition des locaux dans lesquels se situe l'agence EIG Sud Ouest à Bègles (33130), 2 Rue Marc Sangnier.

Changement de régime fiscal

L'exercice 2025 est le 5^e exercice impacté par les dispositifs fiscaux suivants :

- Le Crédit Impôt Recherche
- Le dispositif de l'IP BOX qui permet de soumettre à un taux réduit d'imposition de 10 % le résultat net portant sur la cession, la concession ou la sous-concession de licence d'exploitation portant sur certains droits de la propriété industrielle

Le logiciel iG module GRH est éligible à ces deux dispositifs

Cette année encore, EIG SAS a actionné un autre Crédit Impôt Recherche, le Crédit Impôt Innovation

Le logiciel iG Compta est éligible à ce dispositif

Il en ressort :

- Un impôt de 207 125 € (144 134 € en 2024)
- Des crédits d'impôts à hauteur de 99 755 € (145 610 € en 2024)

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

NEANT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n°2018-06.

L'application du règlement ANC 2022-06 constitue un changement de méthode et a été appliqué conformément à la réglementation. Les colonnes 12/2025 du bilan et du compte de résultat sont présentées conformément à l'ANC 2022-06 et les colonnes 12/2024 ne sont pas retraitées.

METHODES D'EVALUATION et CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

A – Immobilisations corporelles :

Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Concernant l'application du règlement ANC N°2014-03 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et du règlement ANC N°2014-03 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs, la société a effectué une revue des actifs concernés et pris la décision de faire usage de la mesure de simplification pour les PME concernant les immobilisations non décomposables.

En conséquence les nouveaux règlements n'ont eu aucun impact sur les plans d'amortissements de l'entreprise.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--------------------------------------|----------------------|
| - logiciels informatiques | L 1 an |
| - Aménagements, A.I.S.A. des locaux | L de 5 à 10 ans |
| - matériel de bureau et informatique | D/L de 3 ans à 5 ans |
| - matériel de transport | L de 3 à 5 ans |
| - mobilier de bureau | L de 5 à 10 ans |

B – Immobilisations incorporelles :

Conformément au règlement ANC N°2023-05, une partie des dépenses de logiciel sont immobilisées. Elles correspondent aux développements web de nos logiciels.

Les immobilisations incorporelles en cours d'un montant de 369 139€ correspondent aux coûts de développement des versions web.

Fiscalement, ces dépenses sont déduites de l'exercice 2025 sous forme d'amortissements dérogatoires.

C – Stocks :

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

D – Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E – Provisions pour risques et charges :

Indemnité de fin de carrière :

Le montant de l'engagement en matière d'IFC au 31 décembre 2025 est de 737 295 € (677 066 € au titre des cadres et 60 229 € au titre des ETAMS).

Il tient compte des hypothèses suivantes :

- Taux de turn-over du personnel

	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans
Cadres	47%	27%	7%	22%
Non cadres	47%	27%	7%	22%

- Taux d'actualisation de 3.96 %
- Taux de croissance des salaires de 1 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans

Notre couverture auprès de MALAKOFF MEDERIC a été totalement soldé durant l'exercice 2022 pour couvrir les départs à la retraite de l'année.

Les provisions portées au bilan au titre des IFC s'établissent à 92 405 Euros.

Ce montant constitue notre couverture totale au 31 décembre 2025.

Les primes de départs à verser au cours des 10 prochains exercices concernent :

année départ	Nombre de salarié	Indemnités à verser
2026	3	185 633
2028	3	157 574
2029	4	106 686
2030	3	215 278
2031	1	23 966
2032	7	131 293
2033	3	66 152
2034	3	14 878
2035	4	28 530
Total général	27	929 990

Total des primes + charges à verser jusqu'au 31 décembre 2035 : 929 990 Euros.

F – Effectif :

EIG SAS comporte au 31 décembre 2025 un effectif de 120 ETP.

G – Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice 2025 est de 20 495 €

Immobilisations

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement	16 190.00		
Autres postes d' immobilisations incorporelles	3 302 159.70		1 102 070.60
Immobilisations incorporelles	3 318 349.70		1 102 070.60
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	593 622.81		46 269.09
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 844.69		
Install générales, agenc. et aménag. divers	162 941.03		53 792.50
Matériel de transport	600 757.26		199 325.93
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 618 013.17		250 480.21
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			3 977.30
Immobilisations corporelles	3 985 178.96		553 845.03
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	856.96		
Autres titres immobilisés	99.09		152.50
Prêts et autres immobilisations financières	179 719.21		20 269.02
Immobilisations financières	180 675.26		20 421.52
Total Général	7 484 203.92		1 676 337.15

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			16 190.00	
Autres postes d' immobilisations incorporelles		508 191.62	3 896 038.68	
Immobilisations incorporelles		508 191.62	3 912 228.68	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		376.43	639 515.47	
Install générales, agenc. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		317.52	9 527.17	
Install générales, agenc. et aménag. divers		3 508.98	213 224.55	
Matériel de transport		114 255.48	685 827.71	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		128 258.90	2 740 234.48	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			3 977.30	
Immobilisations corporelles		246 717.31	4 292 306.68	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation		457.50	399.46	
Autres titres immobilisés			251.59	
Prêts et autres immobilisations financières		6 620.00	193 368.23	
Immobilisations financières		7 077.50	194 019.28	
Total Général		761 986.43	8 398 554.64	

Amortissements

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	16 190.00			16 190.00
Autres postes d' immobilisations incorporelles	1 330 039.74	455 657.31	8 307.62	1 777 389.43
Immobilisations incorporelles	1 346 229.74	455 657.31	8 307.62	1 793 579.43
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui	296 610.48	45 734.45	376.43	341 968.50
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Installations techniques, matériel et outillage	8 778.34	139.45	317.52	8 600.27
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	63 956.44	14 490.05	3 508.98	74 937.51
Matériel de transport	292 049.69	105 799.98	110 177.34	287 672.33
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 083 079.54	248 093.18	139 837.04	2 203 491.12
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	2 744 474.49	414 257.11	254 217.31	2 916 669.73
Total Général	4 090 704.23	869 914.42	262 524.93	4 710 249.16

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d' immobilisations incorporelles	455 657.31				
Immobilisations incorporelles	455 657.31				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui	45 734.45				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Installations techniques, matériel et outillage	139.45				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	14 490.05				
Matériel de transport	105 799.98				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	248 093.18				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	414 257.11				
Total Général	869 914.42				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires	499 884.00	562 965.07	74 982.60	987 866.47
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées	499 884.00	562 965.07	74 982.60	987 866.47
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	228 251.40		135 846.40	92 405.00
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	228 251.40		135 846.40	92 405.00
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	26 836.51	10 450.98	4 114.88	33 172.61
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	26 836.51	10 450.98	4 114.88	33 172.61
Total Général	754 971.91	573 416.05	214 943.88	1 113 444.08
Dotations et reprises d'exploitation		10 450.98	139 961.38	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		562 965.07	74 982.60	
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Créances et Dettes

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	605.00		605.00
Autres immobilisations financières	192 763.23		192 763.23
Clients douteux ou litigieux	39 629.14	39 629.14	
Autres créances clients	1 237 730.19	1 237 730.19	
Personnel et comptes rattachés	16 883.86	2 683.86	14 200.00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices	139 366.00	139 366.00	
Etat, TVA	54 910.59	54 910.59	
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses	416.66	416.66	
Groupes et associés	314 107.91	314 107.91	
Débiteurs divers	10 638.36	10 638.36	
Charges constatées d'avance	393 816.45	393 816.45	
Total général	2 400 867.39	2 193 299.16	207 568.23
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements accordés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	2 293.88	2 293.88		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	60 839.87	60 839.87		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	628 382.73	628 382.73		
Personnel et comptes rattachés	968 455.85	968 455.85		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	748 324.29	748 324.29		
Etat, impôt sur les bénéfices	62 990.00	62 990.00		
Etat, TVA	298 360.46	298 360.46		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	48 570.23	48 570.23		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés	700.00	700.00		
Autres Dettes	13 235.08	13 235.08		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30 110.00	30 110.00		
Total général	2 862 262.39	2 862 262.39		
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	121 115.67			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

CHARGES A PAYER

(Decret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 681.77	384 397.55	482 652.00	103 963.04	
Dettes fiscales et sociales	959 334.15	749 429.19	622 556.00	561 156.58	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	11 589.74				
Total Général	1 176 605.66	1 133 826.74	1 105 208.00	665 119.62	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des Charges Constatées d'Avance	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	
charges d'exploitation	393 816.45	394 907.69	372 078.00	212 427.62	
Total Général	393 816.45	394 907.69	372 078.00	212 427.62	

PRODUITS A RECEVOIR

Produits a recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits a recevoir inclus dans les	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Créances clients et comptes rattachés	23 261.95	22 866.78	33 024.00	25 590.68	
Autres créances	8 560.36	114 181.00	113 812.00	66 578.49	
Valeurs mobilières de placement					
Total Général	31 822.31	137 047.78	146 836.00	92 169.17	

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits constatés d'Avance	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	
Produits constatés d'avance d'exploitation	30 110.00	2 024.00	23 835.00	12 366.90	
Subventions d'exploitation					
Total Général	30 110.00	2 024.00	23 835.00	12 366.90	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 - Article 24-11)

EIG

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	CP 2025	Res 2025	QP du capital	CA 2025	
SCI EIG - SIREN 914 648 167 1er exercice clos	-29 213.00	-30 213.00	34.00	176 023.00	
Total Général	-29 213.00	-30 213.00	34.00	176 023.00	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actionnaires	INITIAL				AUGMENTATION			FINAL			
	Nb de parts	%	Valeur Nominale	Valeur	Nb de parts	Valeur Nominale	Valeur	Nb de parts	%	Valeur Nominale	Valeur
ASSOCIATION EIG	896	51,03%	711,85	637 813			-	896	51,03%	711,85	637 813
SDS EIG	860	48,97%	711,85	612 187			-	860	48,97%	711,85	612 187
TOTAL	1 756			1 250 000	-		-	1 756			1 250 000